

Résumé

La crise financière et économique et ses retombées ont conduit de nombreux gouvernements de la zone OCDE à mettre en œuvre des plans d'ajustement structurel destinés à assainir leurs finances publiques. Toutefois, la confiance à l'égard des pouvoirs publics a considérablement décliné, à l'heure où les autorités peinent à répondre aux attentes croissantes des citoyens à partir de ressources publiques limitées. Entre 2007 et 2012, le taux de confiance dans les autorités nationales est passé, en moyenne, de 45 % à 40 %, et les gouvernements ont donc du mal à mobiliser la population en faveur des réformes requises.

Une nouvelle approche de la gouvernance publique s'impose pour que les pouvoirs publics puissent répondre aux attentes des citoyens malgré leurs moyens limités. Cette démarche doit être fondée sur la création de capacités stratégiques, sur des institutions fortes, sur des instruments et processus efficaces et sur des réalisations claires et mesurables. Les indicateurs présentés dans le *Panorama des administrations publiques 2013* illustrent le chemin déjà parcouru par les pays de l'OCDE sur la voie qui mène à cet état stratégique.

Principales conclusions

- **Les finances publiques continuent de soulever des problèmes, malgré les importants efforts d'assainissement consentis par les pays.** L'OCDE a estimé le redressement des soldes primaires sous-jacents qui serait nécessaire pour ramener la dette brute des administrations publiques à 60 % du PIB d'ici 2030. En moyenne, dans les pays membres de l'OCDE, il faudrait que le PIB potentiel augmente d'environ 3 % par rapport à la situation budgétaire de 2012. Or, le ratio dette publique/PIB continue d'augmenter au sein de plusieurs pays de l'OCDE et en 2011, en moyenne, les dépenses publiques ont dépassé les recettes publiques. Cette situation tient, pour partie, au coût des programmes de relance et à la stagnation des recettes provoquée par la crise, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses liées au vieillissement de la population.
- **Les pays ont adopté de nouvelles pratiques budgétaires et créé de nouvelles institutions de gouvernance.** Les dispositifs préexistants s'étant avérés impuissants à assurer la discipline budgétaire, une évolution du cadre mondial de la gouvernance économique s'est imposée, ce qui conduit les pays à perfectionner les outils actuels et à mettre en œuvre de nouvelles stratégies. Par exemple, 97 % des pays de l'OCDE ont mis en place des règles budgétaires, et le nombre moyen de règles budgétaires par pays a augmenté. Entre 2009 et 2013, huit pays se sont dotés d'une institution budgétaire indépendante chargée de favoriser la discipline budgétaire, de créer de l'information économique et de veiller à ce que les ressources soient affectées là où elles sont le plus nécessaires.

- **L'emploi public a tendance à rester à des niveaux stables à long terme.** Entre 2001 et 2011, l'emploi dans les administrations publiques s'est maintenu à un niveau relativement inchangé, très légèrement inférieur à 16 % de la main-d'œuvre totale. Ce pourcentage est relativement faible quand on le compare aux dépenses publiques moyennes, qui représentaient 45.4 % du PIB en 2011, ce qui montre l'ampleur de l'externalisation. Bien que plusieurs pays de l'OCDE aient annoncé un gel des recrutements et des réductions d'effectifs dans le cadre de leurs plans d'assainissement budgétaire, une politique de forte réduction de l'emploi public est difficilement tenable à long terme, du fait de l'augmentation constante des exigences de la population.
- **Des mécanismes supplémentaires sont nécessaires pour mieux assurer l'égalité hommes-femmes dans la fonction publique.** Les pouvoirs publics ont pris diverses dispositions pour assurer l'égalité des chances des hommes et des femmes face à l'emploi public, y compris en formulant des objectifs de recrutement et de promotion et en instaurant des mesures destinées à favoriser un plus grand équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Néanmoins, les chiffres montrent que les femmes occupent plus de 50 % (et, dans certains cas, près de 90 %) des postes de secrétaire, mais qu'elles sont beaucoup moins bien représentées s'agissant des postes de niveau hiérarchique supérieur. Parmi les mesures visant à corriger ces disparités, on peut citer, par exemple, la budgétisation prenant en compte la problématique hommes-femmes, qui apporte un éclairage lié à cette problématique à toutes les étapes du cycle budgétaire. L'objectif consiste à éviter les dépenses « asexuées » et à améliorer l'efficacité des programmes publics en repérant les dépenses publiques produisant des effets disproportionnés selon le sexe. Toutefois, moins de la moitié des pays de l'OCDE ont institué cette budgétisation prenant en compte la problématique hommes-femmes.
- **Les pays font désormais une utilisation plus stratégique des marchés publics.** De nombreux pays de l'OCDE ont recours à des instruments novateurs de passation des marchés publics pour réaliser des économies d'échelle (94 % d'entre eux ont recours à des accords-cadre, par exemple), restructurant leurs approvisionnements, regroupant leurs achats et informatisant la passation de leurs marchés (97 % d'entre eux publient leurs appels d'offres sur un portail national en ligne). De plus, de nombreux pays de l'OCDE s'appuient sur leurs politiques de marchés publics non seulement pour optimiser la dépense publique, mais aussi pour servir d'autres objectifs tels que l'innovation, la croissance durable (73 % favorisent ainsi les marchés publics verts), le développement des petites et moyennes entreprises (70 % favorisent le recours aux PME) et un accès plus égalitaire à la vie économique.
- **La divulgation par les décideurs publics de leur patrimoine et de leurs intérêts privés reste un outil essentiel de gestion des conflits d'intérêts.** La quasi-totalité des pays obligent leurs responsables publics à dévoiler leur patrimoine et leurs sources de revenus. En revanche, il est rare qu'un pays exige qu'ils déclarent leurs emplois antérieurs et leurs dettes.
- **L'ouverture des données publiques (ODP) est en train de gagner en importance en tant qu'outil de gouvernance.** Un peu plus de la moitié des pays de l'OCDE se sont dotés d'une stratégie nationale visant à assurer cette ouverture ; ils sont 12 % à signaler l'existence de stratégies diverses au niveau des ministères sectoriels et 28 % à déclarer avoir adopté à la fois une stratégie nationale et des stratégies à un niveau inférieur. Parmi les objectifs prioritaires poursuivis en la matière, on peut citer la transparence et l'ouverture, l'accroissement du volume d'activité du secteur privé et la création d'entreprises. De plus, les pays sont bien conscients que l'ouverture des données

publiques peut permettre d'améliorer la prestation des services publics. En revanche, ils ne considèrent pas comme un objectif prioritaire la participation accrue des citoyens aux débats publics et aux processus de décision.

- **Les citoyens font davantage confiance aux services publics dont ils sont usagers qu'à la notion abstraite d'autorités nationales.** Malgré la baisse de la confiance dans les « pouvoirs publics », les administrés se déclarent satisfaits des services que ceux-ci leur assurent. Ainsi, en moyenne, 72 % disent faire confiance à leur police locale. Ils sont un pourcentage presque égal à se déclarer satisfaits de leur accès à des soins de santé de qualité, et 66 % à être satisfaits du système éducatif et des établissements d'enseignement de leur ville ou de leur zone. Les niveaux de satisfaction sont restés relativement stables, en moyenne, pendant et juste après la crise financière et économique mondiale.
- **Les pouvoirs publics des pays de l'OCDE s'emploient de plus en plus à mettre des biens et services publics de qualité à la disposition d'un large éventail de citoyens.** De nombreux pays sont en train d'instaurer des normes en matière de niveau de service et de mettre en œuvre des dispositifs visant à mesurer les réactions des administrés et à les intégrer au processus. Pour la première fois, le *Panorama des administrations publiques* compare quatre dimensions de la qualité de service – l'accessibilité financière, la réactivité, la fiabilité et la satisfaction des citoyens – non seulement au niveau des pays, mais aussi au niveau des services publics essentiels que sont l'éducation, la santé, la justice et l'administration fiscale.



Extrait de :
Government at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Résumé », dans *Government at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2013-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.